

ASA PARIS NORD-EST 18
Association pour le Suivi de l'Aménagement Paris Nord-Est 18

Madame Ségolène ROYAL
Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie
Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie
246, boulevard Saint Germain - 75007 - Paris

Paris, le 4 mai 2015

Objet : CDG Express

Madame la Ministre,

Nous nous permettons de vous remettre copie d'une lettre adressée le 23 février à Monsieur le Coordonnateur Interministériel, Vincent POURQUERY de BOISSERIN, chargé du dossier CDG Express au sein de votre ministère.

Par ce courrier, nous lui demandons que soit retenue la solution en « tranchée couverte » de la ligne CDG Express dans le secteur de la porte de la Chapelle.

A ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse de sa part et tenions à vous en informer.

Le secteur de la porte de la Chapelle, intégré au Grand Projet de Renouvellement Urbain de Paris Nord-Est, est en pleine rénovation avec plusieurs opérations d'aménagement en cours ou à venir (Chapelle International, Gare de Mines, Campus Condorcet...).

Depuis la relance du dossier CDG par le gouvernement, aucune nouvelle enquête publique n'a été prévue alors même que le projet a sensiblement évolué.

De surcroît pour un projet de cette nature, il est nécessaire que des études alternatives que vous-même avez sollicitées pour d'autres opérations, puissent être confrontées au tracé retenu par les opérateurs. Ces études existent, notamment celle de l'APUR de 2009 qui conserve toute son actualité. En guise de conclusion, celle-ci "*préconise de privilégier le tracé en tranchée couverte utilisant la ligne de la Petite Ceinture car c'est celui qui répond le mieux aux objectifs de requalification urbaine; c'est aussi l'un des moins complexes à réaliser, et l'un des plus économiques*".

Nous soutenons votre initiative qui vise à renforcer la participation citoyenne aux décisions publiques et aux projets d'aménagement par l'installation de la Commission spécialisée sur la démocratisation du dialogue environnemental.

C'est pourquoi, nous vous demandons instamment d'intervenir dans le dossier CDG Express pour que la parole des habitants soit entendue et prise en compte.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Olivier ANSART, pour ASA PNE